



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
Service de coordination de la recherche  
et de l'innovation pédagogiques et technologiques

Agence pour le développement de la  
qualité scolaire (ADQS)

# Plan de Réussite Scolaire

## *Le formulaire*

**Période : 2014-2017**

---

**NOM DE L'ÉCOLE** : Deich

**COORDONNÉES**

Rue : **31, rue Stade Jos Nosbaum**  
BP/Commune : **L-3532 Dudelange**  
Tél. école : **621357697**

---

***CONTACTS***

**Inspecteur/Inspectrice** : **M. Suman Marco**

**Instituteur/Institutrice-ressources** : **M. Loran Joël**

**Président du comité** : **Kickert Mike**

Courriel : **[mike.kickert@education.lu](mailto:mike.kickert@education.lu)**

Tél. GSM (facultatif) : **621357697 / 691316597**

**Collaborateur ADQS** : **Champ à remplir par l'ADQS**

## Structure du formulaire

<b>Préambule</b> .....	3
<b>1. Analyse de la situation actuelle de l'école</b> .....	4
A. Forces et faiblesses.....	4
B. Projets et mesures existants.....	5
C. Priorités .....	6
<b>2. Définition des objectifs et planification</b> .....	7
A. Objectifs et sous-objectifs.....	7
B. Plans d'action.....	8
<b>3. Ressources</b> .....	10
A. Ressources existantes .....	10
B. Ressources supplémentaires.....	11
C. Besoins en formation continue .....	13
<b>4. Processus de validation</b> .....	14
A. Signatures des parties prenantes .....	14
B. Recommandations de l'inspecteur/inspectrice .....	15
C. Avis de l'Agence-qualité.....	16
D. Approbation du conseil communal.....	16

# Préambule

Le présent formulaire concerne le Plan de Réussite Scolaire (PRS) portant sur la période **septembre 2014 - juillet 2017**.

Afin de limiter la tâche administrative qui incombe aux membres du comité d'école, ce document a été révisé avec la coopération de différents acteurs scolaires et a donc fait l'objet d'un certain nombre de modifications par rapport à sa version antérieure.

Il comprend quatre parties principales :

- « 1. Analyse de la situation actuelle » ;
- « 2. Définition des objectifs et planification » ;
- « 3. Ressources » ;
- « 4. Participation des acteurs scolaires ».

Pour soutenir les écoles dans chacune des étapes de ce second PRS, un nouveau **guide pratique PRS** est également mis à la disposition des écoles. Il contient des outils que les acteurs scolaires ont la possibilité d'utiliser à leur convenance pour alimenter leurs réflexions mais aussi pour assurer le suivi de la démarche générale de développement de la qualité scolaire.

→ Seul ce formulaire dûment complété est à envoyer par courriel à l'Agence-qualité au plus tard **fin mars 2014** afin de garantir la formulation d'un avis avant l'approbation de l'organisation scolaire.

Ce formulaire peut être rempli en langue allemande, française ou luxembourgeoise.

# 1. Analyse de la situation actuelle de l'école

## A. Forces et faiblesses

Afin de réaliser l'analyse de la situation actuelle, l'école peut se référer à un ensemble de données qui doivent ensuite faire l'objet d'interprétations.

Ces données concernent notamment :

- ✘ Les informations figurant dans le « Classeur-École » (*caractéristiques de la population scolaire, performances des élèves, objectifs, sous-objectifs, plans d'action, évaluation des initiatives de l'école, résultats de questionnaires diffusés auprès des partenaires scolaires, etc.*) ;
- ✘ Les constats émanant de réflexions et de retours divers entre les différents partenaires scolaires.

Pour le présent formulaire, seules les **conclusions générales** sont à reporter dans le tableau ci-dessous :

FORCES	FAIBLESSES
HÉTÉROGÉNÉITÉ (ENFANTS ET ENSEIGNANTS)	CONTRADICTIONS ENTRE LES CONTEXTS
OUVERTURE AUX TIC	SYSTÈME SOCIO-TECHNIQUE
RESSOURCES DIVERSIFIÉES	CONNEXIONS ENTRE LES 3 BÂTIMENTS
INTERACTION ENTRE TOUS LES ACTEURS SCOLAIRES (ÉLÈVES, ENSEIGNANTS, PARENTS, INSPECTEUR, UNIVERSITÉ, MAISON-RELAIS, EDUC DESIGN, JARDINIERS, PARTENAIRES EXTERNES ...)	REPRODUCTION DE CLASSES SOCIALES (BEAUCOUP TROP D'ORIENTATIONS VERS LE MODULAIRE)
DIFFÉRENCIATION, « MULTILITERACIES », VALORISATIONS DES ZONES DE DÉVELOPPEMENT	ORTHOGRAPHE, LANGUE MATERNELLE

## B. Projets et mesures existants

Pour délimiter ses priorités et définir ses objectifs, l'école doit établir un relevé des différents projets et mesures qui visent le développement scolaire et qui sont déjà en place.

Il est demandé à l'école de remplir les trois colonnes figurant dans le tableau ci-dessous :

- « **Intitulé des projets et mesures** » : cela concerne tous les projets ou mesures en cours qui visent à développer l'école (*dans les domaines de l'enseignement et l'apprentissage, la démarche qualité, la gestion de l'école, le développement du personnel, la culture scolaire*).
- « **Population ciblée** » : il s'agit ici par exemple de préciser si le projet ou la mesure touche tous les élèves, un cycle, une seule classe ou encore les enseignants, les parents, la maison-relais.
- « **Principales activités / Produit** » : dans cette rubrique, il convient d'indiquer de manière succincte quelles sont les principales actions associées au projet ou à la mesure et quel en est le principal produit.

*Il est possible d'ajouter autant de lignes que cela est nécessaire.*

INTITULÉ DES PROJETS ET MESURES	POPULATION CIBLÉE	PRINCIPALES ACTIVITÉS / PRODUIT
RÉFLEXIVITÉ	TOUS LES ACTEURS	« KNOTWORKING » (PROFESSIONNELS), EDUCDESIGN, CNA, JARDINIERS,...
ÉCOLE PARTENAIRE UNIVERSITÉ	FORMATEURS DE TERRAIN (C1-C4)	ÉCOLE PARTENAIRE UNIVERSITÉ
PROJET SCIPADS, INQUIRY BASED LEARNING	C1-C4	INTÉGRATION D'IPAD DANS L'ÉDUCATION
FORMATION/DÉVELOPPEMENT « SONDERPÄDAGOGIK », « MANAGEMENT », COACHING-SUPERVISION	C2-C4	COACHING MANIL-GUILLAUME (FORMATION SPÉCIFIQUE SUR DEMANDE)
PSYCHOMOTRICITÉ, HOSPITATION, TIC	TOUS LES ACTEURS	INSTITUTRICE-PSYCHOMOTRICIENNE AU SEIN DE L'ÉCOLE : DIAGNOSTIC, PRÉVENTION, INTERVENTION
DÉVELOPEMENT LANGAGIER	TOUS LES ACTEURS	CLASSES CYCLE DANS TOUTE L'ÉCOLE
PROJET LUXEMBOURG-SARRE	ÉLÈVES DE TOUS LES CYCLES	ENSEIGNANTE ALLEMANDE AU SEIN DE L'ÉCOLE
PROJET FRANÇAIS ORAL	ÉLÈVES C3, C4	ENSEIGNANT FRANCOPHONE AU SEIN DE L'ÉCOLE
ASSISTANCE À LA LANGUE PORTUGAISE	ÉLÈVES C1	ENSEIGNANT PORTUGAIS AU SEIN DU C1 POUR RENFORCER LA LANGUE MATERNELLE DES ENFANTS PORTUGAIS
	TOUS LES ÉLÈVES	« MULTILITERACIES »
COLLABORATION	TOUS LES ACTEURS	CLASSES CYCLE, JARDIN, D'ÉCOLE, JEGR, PEP, FÊTE SCOLAIRE ET MARCHÉS ORGANISÉS AVEC LES PARENTS, ATELIERS THÉÂTRE, ATELIER BOIS, ÉCOLE DE LA 2 <sup>E</sup> CHANCE, PROJET « ENSEMBLE », REPRÉSENTANTS DES PARENTS, CDMH, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
PLANIFICATION	TOUS LES ACTEURS	BUDGET SEMI-AUTONOME
PROJECT U	TOUS LES ACTEURS	INTÉGRATION DE TABLETTES DANS L'ÉDUCATION, COMMUNICATION DIRECTE AVEC D'AUTRES ÉCOLES EUROPÉENNES
LET'S STAY FIT	CYCLE 1	COLLABORATION AVEC LE SERVICE SANTÉ ET UNE DIÉTÉTICIENNE EN VUE D'UNE ALIMENTATION SAINE

## C. Priorités

En fonction des constats de forces et de faiblesses que l'école a dressés précédemment ainsi que les différents enjeux qui sont liés à la réussite de tous les élèves, il convient ensuite d'identifier les besoins prioritaires de toute la communauté scolaire.

Il est demandé de lister dans le tableau suivant la/les principale(s) priorité(s) qui a/ont été retenue(s) pour le PRS 2014-2017.

<b>PRIORITÉS PRS 2014-2017</b>
PÉRENNISATION ET CONSOLIDATION DES PROJETS ET MESURES EN PLACE
DÉVELOPPEMENT LANGAGIER, « MULTILITERACIES »

## 2. Définition des objectifs et planification

En fonction des priorités que l'école a identifiées, il s'agit maintenant de définir **entre 1 et 5 objectifs** à poursuivre durant la période 2014-2017.

- ✗ Un objectif porte sur toute la durée du PRS, soit 3 années.
- ✗ Chaque objectif est assorti d'un ou de plusieurs sous-objectif(s) élaboré(s) et évalué(s) annuellement par la communauté scolaire.
- ✗ Si l'école décide de ne formuler qu'un seul objectif, ce dernier devra impérativement porter sur l'enseignement et l'apprentissage.

### A. Objectifs et sous-objectifs

<b>OBJECTIF N°1 :</b> <i>(sept. 2014- juil. 2017)</i>	L'ÉCOLE FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT LANGAGIER POUR TOUS LES ÉLÈVES
<b>SOUS- OBJECTIF N°1 :</b> <i>(sept. 2015- juil. 2016)</i>	JUSQU'EN JUILLET 2016, LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE ORIENTE SON ENSEIGNEMENT EN FONCTION DES ZONES DE DÉVELOPPEMENT DE TOUS LES ÉLÈVES AFIN DE FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT LANGAGIER
<b>SOUS-OBJECTIF N°2 :</b> <i>(sept. 2015- juil. 2016)</i>	JUSQU'EN JUILLET 2017, L'ÉCOLE POURSUIT SES ACTIVITÉS ET SES RÉFLEXIONS PORTANT SUR L'INTERVENTION D'UNE « NATIVE SPEAKER » AFIN DE FORMALISER UNE CONVENTION ET DE PÉRENNISER LA COLLABORATION NOTRE LA SARRE ET LE LUXEMBOURG
<b>SOUS-OBJECTIF N°3 :</b> <i>(sept. 2015- juil. 2016)</i>	JUSQU'EN JUILLET 2016, LA BIBLIOTHÈQUE ET LA MÉDIATHÈQUE SONT RÉAMÉNAGÉES, ORGANISÉES ET OPÉRATIONNELLES AFIN D'ENCOURAGER LA PRATIQUE DE LA LECTURE
<b>OBJECTIF N°2 :</b> <i>(sept. 2014- juil. 2017)</i>	L'ÉCOLE PÉRENNISE ET CONSOLIDE DES PROJETS ET MESURES EN PLACE AFIN DE GARANTIR LA CONTINUITÉ DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOLE
<b>SOUS- OBJECTIF N°1 :</b> <i>(sept. 2015- juil. 2015)</i>	JUSQU'EN JUILLET 2016, L'ÉCOLE ÉTABLIT UN ÉTAT DES LIEUX DES PROJETS ET MESURES EXISTANTS ET PROPOSE DES ÉVENTUELLES ADAPTATIONS AFIN DE FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT CONTINU DE L'ÉCOLE



## B. Plans d'action

**OBJECTIF n°.1 : L'École favorise le développement langagier pour tous les élèves**

**Sous-objectif n°.1 : Jusqu'en juillet 2016, LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE ORIENTE SON ENSEIGNEMENT EN FONCTION DES ZONES DE DÉVELOPPEMENT DE TOUS LES ÉLÈVES AFIN DE FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT LANGAGIER**

### Plan d'action

No.	Actions	Personne(s) responsable(s) et fonction	Moyens à utiliser	Périodes de réalisation des actions	Critères d'évaluation/ de suivi (Colonne facultative)	Réalisées (à cocher)
1.	Présenter le sous-objectif à la communauté scolaire	Comité d'école	Réunion plénière	Janv. 2016	Rapport de Réunion : remarques et suggestions des participants	
2.	Collecter des activités à mettre en œuvre dans les cycles	Coordinateurs de cycle	Réunion de concertation	Janv.-Juil. 2016	Liste des activités à mettre en œuvre pour chacun des cycles	
3.	Soumettre les activités retenues dans chacun des cycles auprès des représentants des parents	Comité d'école	Réunion avec les représentants de parents Liste des activités	Mars 2016	Remarques des représentants de parents	
4.	Mettre en œuvre les activités retenues	Tous les enseignants	Liste des activités	Fév.-Mars 2016	Productions des élèves, photographies, vidéos, documentation	
5.	Etablir un bilan intermédiaire des activités mises en œuvre	Comité d'école	Production des élèves, photographies, vidéos, documentation	Mars-Juil. 2016	Rapport sur les activités : points forts, points à améliorer, adaptations éventuelles	
6.	Poursuivre la mise en œuvre des activités mises en œuvre	Tous les acteurs	Documentation	Mars-Juil. 2016	Documentation	
7.	Etablir un bilan du sous-objectif	Comité d'école	Rapport sur les activités	Juil. 2016	Rapport annuel : points forts, points à améliorer	

10

<b>CONCLUSIONS ANNUELLES</b>	
------------------------------	--

**OBJECTIF n°1 : L'ECOLE FAVORISE LE DEVELOPPEMENT LANGAGIER POUR TOUS LES ELEVES**

**Sous-objectif n°2 : JUSQU'EN JUILLET 2017, L'ÉCOLE POURSUIT SES ACTIVITÉS ET SES RÉFLEXIONS PORTANT SUR L'INTERVENTION D'UNE « NATIVE SPEAKER » AFIN DE FORMALISER UNE CONVENTION ET DE PÉRENNISER LA COLLABORATION ENTRE LA SARRE ET LE LUXEMBOURG.**

**Plan d'action**

No.	Actions	Personne(s) responsable(s) et fonction	Moyens à utiliser	Périodes de réalisation des actions	Critères d'évaluation/ de suivi <i>(Colonne facultative)</i>	Réalisées (à cocher)
1.	Planifier l'intervention de l'enseignante allemande dans l'horaire	Président de comité	Concertations	Mai-juil. 2015	Planning fixé	
2.	Présenter le sous-objectif à la communauté scolaire	Comité d'école	Réunion	Sept. 2015	Rapport de réunion : remarques et suggestions des participants	
3.	Mettre en place les activités de l'enseignante allemande	Tous les enseignants	Planning Activités	Sept. 2015 – juil. 2016	Documentation continue (story board) par les élèves	
4.	Entamer une réflexion entre les deux autorités allemande-luxembourgeoise	Président de comité Inspecteur MENJE ?	Partage des expériences	Mai 2016-... (en continu)	Rapport : Bonnes pratiques relevés, idées à retenir dans la convention	
5.	Etablir la convention SARRE-LUXEMBOURG	Président de comité Inspecteur MENJE ?	Bonnes pratiques relevées, idées à retenir dans la convention	Année 2017	Convention SARRE-LUXEMBOURG	
6.	Présenter la convention SARRE-LUXEMBOURG	Président de comité Inspecteur	Convention Réunion avec les représentants de parents - enseignants	Après signature	Rapport de réunion : remarques et suggestions des participants Plan d'action pour l'année scolaire 2015-2016	
<b>CONCLUSIONS ANNUELLES</b>						

**OBJECTIF n°1 : L'ECOLE FAVORISE LE DEVELOPPEMENT LANGAGIER POUR TOUS LES ELEVES**

**Sous-objectif n°3 : JUSQU'EN JUILLET 2016, LA BIBLIOTHEQUE ET LA MEDIATHEQUE SONT RÉAMÉNAGÉES, ORGANISÉES ET OPÉRATIONNELLES AFIN D'ENCOURAGER LA PRATIQUE DE LA LECTURE.**

**Plan d'action**

No.	Actions	Personne(s) responsable(s) et fonction	Moyens à utiliser	Périodes de réalisation des actions	Critères d'évaluation/ de suivi <i>(Colonne facultative)</i>	Réalisées (à cocher)
1.	Présenter le sous-objectif à la communauté scolaire	Comité d'école	Réunion	Janv. 2016	Rapport de réunion : remarques et suggestions des participants	
2.	Aménager la bibliothèque	Bibliothécaires	Etagères, ordinateurs, matériel, ...	Janv.-Mars 2016	Bibliothèque aménagée	
3.	Définir les horaires d'ouverture de la bibliothèque	Bibliothécaires	Disponibilité des enseignants	Janv.-Fév. 2016	Horaires d'ouverture de la médiathèque définis	
4.	Archiver les ouvrages dans la banque de données	Bibliothécaires	Saisie dans la banque de données Scanner	Janv.-Fév. 2016	Ouvrages saisis dans la banque de données	
5.	Mettre en œuvre des activités autour du livre (dans la bibliothèque)	Bibliothécaires	Livres	Déc. 2015 - Juil. 2016 (en continu)	Rapport des activités	
6.	Etablir un bilan du sous-objectif	Bibliothécaires + Comité d'école	Rapport sur les activités	Juil. 2016	Rapport annuel : points forts, points à améliorer Plan d'action pour 2016-2017	
<b>CONCLUSIONS ANNUELLES</b>						

**12**

**OBJECTIF n°2 : L'ECOLE PERENNISE ET CONSOLIDE DES PROJETS ET MESURES EN PLACE AFIN DE GARANTIR LA CONTINUITE DU DEVELOPPEMENT DE L'ECOLE**

**Sous-objectif n°1 : JUSQU'EN JUILLET 2016, L'ÉCOLE ÉTABLIT UN ÉTAT DES LIEUX DES PROJETS ET MESURES EXISTANTS ET PROPOSE DES ÉVENTUELLES ADAPTATIONS AFIN DE FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT CONTINU DE L'ÉCOLE**

**Plan d'action**

No.	Actions	Personne(s) responsable(s) et fonction	Moyens à utiliser	Périodes de réalisation des actions	Critères d'évaluation/ de suivi <i>(Colonne facultative)</i>	Réalisées (à cocher)
1.	Présenter le sous-objectif à la communauté scolaire	Comité d'école	Réunion	Sept. 2015	Rapport de réunion : remarques et suggestions des participants	
2.	Etablir un état des lieux des mesures et projets en place dans chaque cycle	Coordinateurs de cycles	Réunion de concertation Affiche couloir PRS1	Sept. -Nov. 2015	Liste des mesures dans chaque cycle	
3.	Engager des réflexions continues sur chacun des projets et mesures en place	Coordinateurs de cycles	Réunions de concertation Production des élèves	Oct. - juil. 2016 (en continu)	Rapport sur les activités : points forts, points faibles, adaptations éventuelles	
4.	Enrichir et adapter la mindmap	Président de comité	Rapport sur les activités	Oct. - juil. 2016 (en continu)	Affiche couloir réactualisée en continu	
5.	Etablir un bilan du sous-objectif	Comité d'école	Rapport sur les activités	Juil. 2016	Rapport annuel : points fort, points à améliorer Plan d'action pour l'année scolaire 2015-2016	
<b>CONCLUSIONS ANNUELLES</b>						

### 3. Ressources

#### A. Ressources existantes

La mise en œuvre de stratégies visant à améliorer la qualité scolaire ne peut s'effectuer sans la garantie de ressources suffisantes qui soient utilisées de façon optimale. C'est pourquoi, il convient de définir des objectifs et des sous-objectifs qui soient réalisables au vu des ressources -aussi bien humaines que matérielles- dont dispose l'école.

Il est demandé à l'école de remplir les deux champs suivants.

- **Quelles sont les ressources dont dispose l'école pour poursuivre les objectifs qu'elle a définis ?**

↳ *Les ressources humaines (expertise externe, expériences en matière de projet, participation des parents, de la Maison-Relais, de la commune, etc.) :*

- école partenaire université du Luxembourg
- formations continues et études universitaires
- membre et initiateur du réseau « hospitation »
- comité parents
- projet sciPads
- jardin d'école
- psychomotricienne
- pédagogue théâtre
- Sprachförderung AG
- Project U (Digitaria, SES)
- 3 enseignants (native speaker : all, fr, port)
- Educatrice EDIFF
- Institutrice spécialisée en mathématiques
- Projet C1 « Let's Stay fit »

↳ *Les ressources matérielles : (bibliothèque, salle informatique, infrastructures, etc.) :*

- bibliothèque dispersée
- TIC
- Portes ouvertes
- Espace comme 3<sup>ème</sup> enseignant
- Jardin
- Matériel de différenciation
- Atelier Bois
- Installation Satellite
- Budget semi-autonome
- Salle de psychomotricité

## B. Ressources supplémentaires

Pour soutenir la mise en œuvre du PRS, les écoles ont la possibilité d'établir une demande de ressources supplémentaires. Afin d'apprécier la portée et l'utilisation des ressources supplémentaires et d'envisager la prochaine session d'attribution, il est demandé aux écoles de compléter les rubriques qui figurent ci-dessous.

Pour toute demande de ressources supplémentaires, les pages 10 à 12 du présent formulaire sont à envoyer par mail avant le **1<sup>er</sup> février 2014** au service de l'enseignement fondamental ([veronique.krier@men.lu](mailto:veronique.krier@men.lu)).

- **Est-ce que l'école a établi une demande de ressources supplémentaires dans le cadre du précédent PRS ?**     *Oui*     *Non*

↳ Si **OUI**:

Quelle en a été l'issue ?

- J'ai obtenu toutes les ressources demandées*     *Je n'ai rien obtenu*  
 *J'ai obtenu une partie des ressources demandées*

Allez-vous reconduire cette même demande ?

- Oui, complètement*     *Oui, partiellement*     *Non*

Si vous avez obtenu des ressources supplémentaires, à quelles fins ont-elles été utilisées ?



Indiquer l'objectif et le sous-objectif concernés, les mesures prises, etc.

● Est-ce que l'école souhaite établir une demande de ressources supplémentaires dans le cadre de ce PRS pour l'année 2014-2015 ?

Oui  Non

↳ Si **OUI**: Quel est l'intitulé de l'/des objectif(s) concerné(s) par la demande ?

Quel est l'intitulé du/des sous-objectif(s) concerné(s) par la demande ?

Indiquer la nature et le nombre de ressources demandées ?

En quoi des ressources supplémentaires sont-elles nécessaires pour conduire le(s) sous-objectif(s) ?



Il est conseillé d'intégrer les ressources supplémentaires dans le plan d'action annuel des sous-objectifs de l'école (colonne « Moyens »).

## C. Besoins en formation continue

Certaines initiatives engagées dans le PRS peuvent nécessiter l'organisation de formations continues. De nombreuses offres sont proposées par l'Institut de formation continue du SCRIPT et portent sur des contenus divers et variés comme par exemple : *l'enseignement et les apprentissages, l'organisation du travail en équipe, la collaboration avec les parents, le développement de la qualité scolaire, etc.*

Afin d'anticiper au mieux les besoins existants et de proposer des formations toujours plus pertinentes et adaptées aux écoles, il est demandé de répondre aux questions suivantes.

- **Est-ce que l'école a l'intention de suivre des formations continues dans le cadre de ce PRS pour l'année 2014-2015 ?**  *Oui*  *Non*

↳ Si oui, sur quel(s) thème(s) ?



\* Il est conseillé d'intégrer les formations continues dans le plan d'action (colonne « Moyens ») et d'établir une demande immédiatement.

\* L'ensemble des formations proposées et les informations sur les formations internes sont accessibles en ligne sur le site [www.formation-continue.lu](http://www.formation-continue.lu) (Espace établissements --> Enseignement fondamental).



## 4. Processus de validation

### A. Signatures des parties prenantes

Le règlement grand-ducal du 14 mai 2009 prévoit que le PRS soit élaboré par le comité d'école en y associant les coordinateurs de cycle et en tenant compte des avis des représentants des parents et du président de la commission scolaire ou de son délégué. Il s'agit ici de recueillir les signatures de ces acteurs scolaires dans le premier tableau. Néanmoins, dans certains cas, d'autres acteurs scolaires participent à l'élaboration du PRS ; leur nom et signature peuvent être ajoutés dans le second tableau.

Acteurs scolaires dont les signatures sont requises	Noms et signatures
Comité d'école <i>(le Président)</i>	
Équipes pédagogiques <i>(les coordinateurs de cycle)</i>	C1 C2 C3 C4
Représentants des parents	
Commission scolaire <i>(le Président)</i>	

Autres acteurs scolaires	Noms et signatures
Maison-Relais	
Instituteur/Institutrice-ressources	
Autres (préciser) : .....	
Autres (préciser) : .....	



Cette page est à imprimer, remplir, scanner en format pdf, puis à envoyer à l'Agence-qualité en annexe au présent document.

## B. Recommandations de l'inspecteur/inspectrice

En tant que responsable hiérarchique de l'école, l'inspecteur ou l'inspectrice est une personne de référence en ce qui concerne l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du PRS. Il ou elle a pleine connaissance des réalités du terrain et peut apprécier de façon réaliste la pertinence et la portée des mesures définies dans le PRS. C'est pourquoi son avis est important et doit être intégré dans le présent formulaire.



Les réponses aux questions suivantes sont à compléter par l'inspecteur ou l'inspectrice.

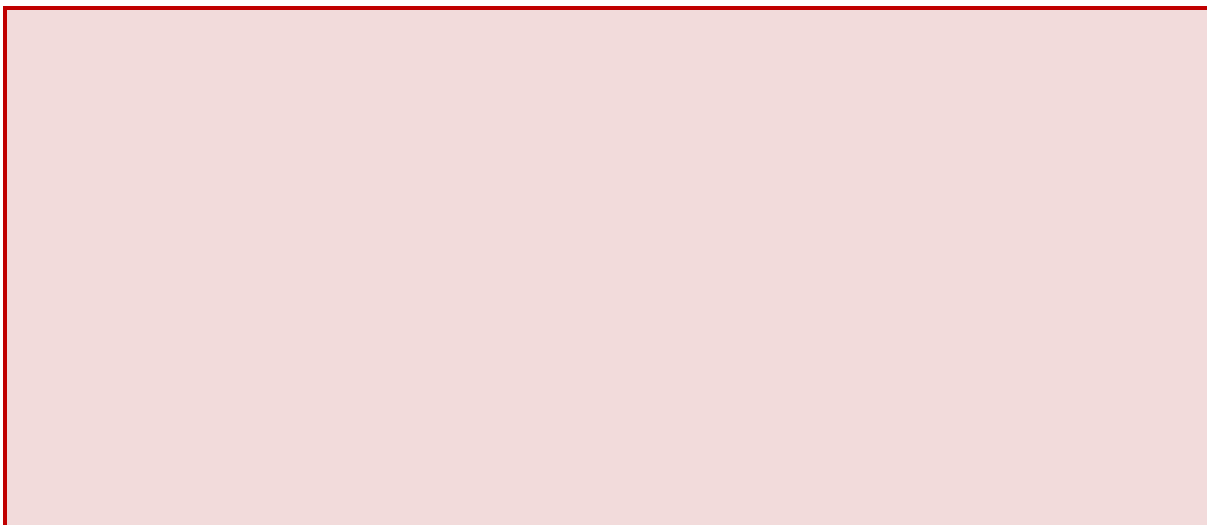
- **Est-ce que les objectifs formulés correspondent bien aux priorités de l'école ?**  
 *Oui*     *En partie*     *Non*

- **Au vu des ressources de l'école et de l'engagement de ses acteurs, les plans d'action sont-ils réalistes ?**  
 *Oui, absolument*     *Oui, difficilement*     *Non, pas du tout*

↳ Si non, pourquoi ?

- **Remarques libres de l'inspecteur ou de l'inspectrice :**

## C. Avis de l'Agence-qualité



## D. Approbation du conseil communal

Le conseil communal de ..... approuve le Plan de réussite scolaire 2014-2017 de l'école fondamentale .....

À ..... Le.....